

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**DÉPARTEMENT DE L'YONNE**

**MAIRIE D'AVALLON**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 25 avril 2019 à 19 h 30**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq avril à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de **Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Françoise WICKER, Bernard DESCHAMPS, Françoise BAUDOT, Farid AIT KICHA, Alain COMMARET, Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Aurélie BONIN, Sylvain HUBERDEAU, Gérard DEMARTINI et Florian LE MOING

**Absent(es) représenté(es) :**

Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS  
Madame Cécile VIOLLET donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET  
Monsieur Brice BESNARD donne pouvoir à Madame Jamilah HABSAOUI  
Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Madame Isabelle HOUÉ HUBERDEAU  
Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD  
Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

**Retards excusés :** Messieurs Alain COMMARET et Gérard DEMARTINI

**Absents excusés :** Madame Sonia PATOURET et Monsieur François Xavier NAULOT

**Absent non excusé :** Monsieur Patrick LEBLANC

**Secrétaire de séance :** Monsieur Farid AIT KICHA

*Convocation du 17 avril 2019 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.*

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés et des documents déposés sur table, notamment les deux sujets ajoutés à l'ordre de jour, à savoir :

- ✓ une demande de subvention pour le projet d'aménagements de sécurité routière auprès du Conseil Départemental de l'Yonne au titre de la répartition du produit des amendes de police
- ✓ un avenant au contrat de délégation de service public « assainissement collectif des eaux usées »

**1. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 25 mars 2019.

**2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

**FINANCES**

**3. Subventions aux associations – exercice 2019**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux associations patriotiques et diverses, au titre de l'exercice 2019.

**4. Réhabilitation de la piscine municipale – plan de financement actualisé**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement actualisé des travaux de réhabilitation de la piscine municipale, opération se chiffrant à 5 453 545 € HT, et sollicite l'ensemble des aides financières, nouvelles ou non encore définitivement allouées inscrites dans ce plan, auprès de l'Etat, de la Région, du CNDS et de l'Europe.

**5. Convention d'entretien d'espaces verts**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'entretien par les services municipaux des espaces verts appartenant à Domanys sur le quartier de la Morlande, sur la base d'un coût d'entretien s'élevant à 16 800 € TTC pour 9 passages de tontes.

**RESSOURCES HUMAINES**

**6. Personnel communal – mise à disposition de personnel : commune de Saulieu et Communauté de Communes des Terres d'Auxois**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise à disposition de la commune de Saulieu et de la Communauté de communes des Terres d'Auxois du personnel de la piscine municipale d'Avallon (maîtres-nageurs sauveteurs) durant l'été 2019 sachant que ce service est actuellement fermé pour cause de travaux.

## TRAVAUX

### **7. Cinéma « le Vauban » - marchés de travaux : aménagement de l'accueil et mise aux normes PMR**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les marchés de travaux d'aménagement de l'accueil et de mise aux normes PMR du Cinéma « Le Vauban » dans la limite de 490 000,00 € HT.

## URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

### **8. Cession de l'Etang de Marrault (Etang du Haut)**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la cession de l'Etang de Marrault (Etang du Haut) au profit de la Fondation des Pêcheurs, fixe le prix de vente à 205 000 €, les frais d'acte notarié étant à la charge de l'acquéreur, et autorise le Maire à signer l'acte à intervenir et tout autre document.

### **9. Patrimoine forestier – convention de vente et d'exploitation groupées de bois : avenant**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant à la convention de vente et d'exploitation groupées de bois signée entre l'Office National des Forêts et la ville d'Avallon, tel que proposé.

### **10. Avis sur la demande d'autorisation d'installations classées – SUEZ RV Centre Est – Communes de Sauvigny-le-Bois et de Magny**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

## ACTION ET ANIMATION CULTURELLES

### **11. Attribution de subventions aux associations à vocation festive – exercice 2019**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux associations « l'Ecole des Planches » et « Société Philharmonique d'Avallon ».

## SPORT ET JEUNESSE

### **12. Attribution de subventions aux associations à vocation sportive – exercice 2019**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux associations sportives au titre de l'exercice 2019 (de fonctionnement et à titre exceptionnel).

## QUESTIONS ET INFORMATIONS

### **13. Affaires et questions diverses**

#### **✓ Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'aménagements de sécurité des Quartiers des Chaumes, de la Morlande et Route de Chassigny, pour un montant prévisionnel de travaux estimé à 57 663,13 € HT, et sollicite le concours financier à hauteur de 30 % du Conseil Départemental de l'Yonne au titre de la répartition du produit des amendes de police en matière de circulation routière.

#### **✓ Avenant au contrat de délégation de service public « assainissement collectif des eaux usées »**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les travaux de consolidation du bassin d'aération existant de la station d'épuration pour la somme de 65 000.00 € HT ainsi que le financement de ces travaux selon la décomposition suivante : 60% Ville d'Avallon et 40% Véolia, et autorise le Maire à signer l'avenant au contrat de DSP « assainissement collectif des eaux usées ».

### **14. Informations du Maire**

Le Maire informe l'assemblée :

- ✓ des remerciements reçus
- ✓ des suites données à la délibération s'opposant à la fermeture du guichet de la gare d'Avallon et l'engagement de la Région de proposer des solutions afin de maintenir un accueil
- ✓ de la proposition de location de bureaux faite à la CAF de l'Yonne qui souhaite réorganiser ses services et ce afin de maintenir ce service sur Avallon

La séance est levée à 21 h 00.

Les délibérations sont consultables sur simple demande à la Direction Générale des Services de la Mairie d'Avallon.